COMITE DIRECTEUR

SAMEDI 22 NOVEMBRE

AU COMITE DE BOURGOGNE DE RUGBY

Membres présents : Régis BERAUD, Philippe BETENCOURT, Etienne BOURGE, Bernard BURQUIER, Richard CAISSE, Jean-François CONTANT, Jean-Louis DELORME, Jean-Pierre FLORENZANO, Michel GELOT, Jean-Paul GONNAUD, Gilbert JUILLET, Michel KAZMIERCZACK, Philippe LEGER, François LODOLO, Jacques MALON, Bernard MONNOT, Pierre PAUCHARD, Christian POULALIER, Gérard QUATREPOINT, José REAL, Jacky ROZIER, Gérard SOMMET, Robert TRIBOULIN

Membres excusés : Marie-Céline BERNARD, Jacques BLANC, Brigitte BORDET, Alain BOUCHEZ, Jean-Pierre BREUGNOT, Frédéric CHAGUE, Marc CHARPENTIER, Didier FOULONT, Gérard GAUDRIOT, Daniel KRIEGER, Christian LAGER, Francine MARQUE, Jean-Baptiste MOREAU, Jean-Pierre MOREAU, Laurent PERRAD, Jordan ROUX, Bernard SCHALBURG, Gérard TUGEND, Philippe VERNEY, Nathalie VION

Membres absents ayant donné procuration : Christian LAGER, Jean-Baptiste MOREAU, Gérard TUGEND, Gérard GAUDRIOT

La réunion débute à 10h30.

1. **<u>Communication du Trésorier : Gérard QUATREPOINT</u>**

   Il nous informe qu'il a reçu le commissaire aux comptes cette semaine, il demande l'approbation des comptes qui présentent un excédent de 22 323 €. Budget excédentaire, mais à l'avenir, il faudra tenir compte de la nouvelle région, le budget Bourgogne et Franche Comté sera additionné, mais la Bourgogne ne sera pas gagnante dans la redistribution pour les collectivités, budgets alloués en baisse.

Demande l'approbation :
Votants : 28
Contre : 0
Pour : 28
Budget voté à l'unanimité, le report à nouveau a été adopté.

La FFR propose de travailler sur contrat d'objectifs pour les comités et les départements, ce qui risque de faire baisser les subventions.
La nouvelle grande région ne souhaite avoir qu'un seul interlocuteur pour le rugby. Donc, nous allons créer un groupe avec les présidents et trésoriers des deux comités, auquel nous allons proposer d'ajouter un ou deux dirigeants, en essayant d'être majoritaire.
La région ayant maintenant dans ses compétences, l'entretien des bâtiments, compte tenu de la vétusté de beaucoup et particulièrement du CREPS de Dijon, ils auront du mal à financer les associations, les clubs. Donc attention, cat l'avenir sera de plus en plus compliqué.

2. Mutuelle complémentaire santé

Tous les clubs employeurs doivent mettre en place, une assurance complémentaire, obligatoire à partir de janvier 2016.

3. Communication du Président

- **Modification de l'article 8 du Règlement sportif Bourgogne/Franche-Comté :**

Suite à l'intégration du club de Digoin dans le championnat de 3e/4e série, l'article 8 du Règlement sportif Bg/FC doit être modifié, d'où la proposition suivante :

Art 8. 3ème – 4ème Série :

victoire = 4 pts nul = 2 pts perdu = 0 pts
Bonus offensif: 1 point attribué si 3 essais ou plus que l'adversaire
Bonus défensif : 1 point attribué si défaite de 7 points ou moins au score
Forfait : -2 points ; Match à effectif incomplet : 0 point

- Une première phase groupée 3ème et 4ème Série **avec une poule de 5 clubs et une poule de 6 clubs.**

- Une deuxième phase avec :

En troisième Série :
Les 2 premiers de chaque poule plus le meilleur 3ème **(application des articles 341-3 et 343 des Règlements fédéraux**) à l'issue de la 1ère phase.

En quatrième Série :
Les deux derniers de la poule de 5 clubs, les trois derniers de la poule de 6 clubs et le moins bon 3ème de la 1ère phase.

Lors de la seconde phase, tous les matchs seront joués en aller-retour, les points de la 1ère phase **seront conservés (pour les clubs issus de la poule de 6 clubs, les points seront calculés par péréquation inter-poule, en application de l'article 341-3).**

Les cartons jaunes seront totalisés sur l'ensemble des 2 phases.

Les cartons rouges cumulés sur les 2 phases serviront éventuellement à départager les clubs pour l'attribution des places au CF et à la montée, suivant l'article 343 des Règlements fédéraux (Nombre de semaines)

Les points de bonus éventuels (article 28 du Règlement régional), seront appliqués à la fin du championnat 2ème phase.

Montées et descentes :
Les n°1 et n°2 de la poule de 3ème Série phase qualificative montent en 2ème série **si respect des obligations FFR, Comités Bourgogne et Franche-Comté**

- Un vote intervient pour valider ces modifications proposées par la Franche Comté
  Votants : 28
  Contre : 0
  Abstention : 1
  Vote accepté par 27 voix.

- Monsieur CONTANT revient sur l'Assemblée financière du 12 décembre à Beaune, présence de Mr CAMOU
  Toutes les questions pourront être posées aux deux représentants de la FFR.

- Le sportif : Mr CONTANT est satisfait du résultat des jeunes malheureusement il n'y a pas de club en PRO D2, donc fuite de bons éléments, ce n'est pas en faisant la guerre entre club que l'on résoudra ce problème.

- Le comité départemental 71 doit être neutre, le responsable du département ne doit pas être un président de club, pour le département 71, Bernard BURQUIER et Régis BERAUD doivent s'occuper de tous les clubs.

4. Remarques diverses

- Jacques MALON intervient pour dire qu'il souhaite un débat apaisé pour ABCD XV, il souhaite qu'il y ait plus de communication entre la commission sportive et les clubs.

- Michel KAZMIERCZAK souhaite dire aux clubs qu'ils s'expriment avec la venue de Pierre CAMOU.

- Jean-François CONTANT : trouve intolérable que le président du comité 71 se serve du papier à entête dudit comité pour salir le comité et ses élus, que si on n'est pas d'accord avec une politique définie en commun, il faut se soumettre ou se démettre.
  En respect de la tradition républicaine, le comité est prêt à écouter toutes les listes éventuelles pour les élections de fin 2016 à la FFR, mais les invitations doivent être ouvertes à tous.
  Mr CONTANT invite tous les clubs à l'AG financière du 12 décembre 2015 à 9h30 à Beaune, en présence de Pierre CAMOU, président de la FFR et Alain DOUCET, secrétaire général de la FFR.

Séance levée à 12h30